



Un nouveau C.A.P. pour l'équitation

Collectif Alternative & Progrès

COMMUNIQUE DE PRESSE

Jacob Legros a rencontré le 14 décembre la ministre de la jeunesse et des sports, Madame Roxana Maracineanu

Contact: electionffe@gmail.com

Site web: electionffe.com

Candidat à la Présidence de la FFE: Jacob Legros

Pour diffusion le 16 décembre 2020



Madame Roxana Maracineanu, ministre de la jeunesse et des sports, a reçu à Paris, Monsieur Jacob Legros pour un entretien dans le cadre des élections fédérales de la FFE. Voici un compte rendu de ces échanges constructifs.

Préalablement à la réunion, Jacob Legros lui avait fait parvenir un document qui présentait les analyses et mesures de lutte contre les violences dans le sport dont le contenu sera mis en œuvre en Région Occitanie. Il souhaitait, qu'au cours de cette rencontre, ils puissent discuter, la ministre et lui, de ce document fruit du travail mené, à sa demande, par la commission des pratiquants du CRE Occitanie.



Un nouveau C.A.P. pour l'équitation

Collectif Alternative & Progrès

Il avait en effet souhaité que ce dossier qui intègre les abus sexuels soit abordé et traité le plus rapidement possible, et ce dès les premières déclarations et révélations publiques. Il avait dès lors et parallèlement à la convocation de la commission pris contact avec les plaignantes. Il a été extrêmement choqué en entendant le récit des jeunes filles, récit glaçant. Certes la justice ne s'est pas prononcée mais il importait, par cette démarche, d'accompagner leur nécessaire reconstruction et de faire naître l'espoir que de tels agissements ne puissent se produire.

La ministre a apprécié le document présenté et a encouragé Jacob Legros à l'inclure dans son programme pour les élections à la Présidence de la Fédération Française d'Equitation (FFE). Il a été sensible à cet hommage qui met en valeur la qualité du travail effectué par les membres de la commission. Elle a par ailleurs complété ces propositions par des compléments qui visent la partie législative du dossier, notamment concernant la traçabilité des agresseurs. Jacob Legros a pu également suggérer que le module de l'UC 10 facultative du BP JPES devienne une UC de l'examen sur la violence dans le sport et sur le bien-être animal. Une préformation, ou un tronc commun aux sports, incluant ces sujets, devrait se mettre en place avant l'entrée en formation ou parallèlement à celle-ci, mais dont le contenu devrait être acquis pour la délivrance des diplômes.

Ces échanges approfondis ont permis de faire à Madame Roxane Maracineanu une présentation de quelques-uns des points clés du programme qu'il bâtit avec son équipe. Ce programme ambitieux dégage des priorités, notamment l'économie de l'équitation, prioritairement celle des structures équestres avec le projet d'une meilleure redistribution des ressources fédérales au profit des clubs et du terrain, mais aussi une évolution des modes de fonctionnements de la FFE par l'implication des organes déconcentrés en visant un véritable maillage territorial. Il a, par ailleurs, pu exprimer son souhait de plafonner les dépenses sur le parc fédéral et de mieux redistribuer la plus-value vers les organes déconcentrés pour accompagner les projets de développement dans les Régions et les Départements, pour permettre la mise en place d'agents territoriaux fédéraux qui viendront épauler les départements dont la plupart sont dépourvus de moyens pour l'embauche de salariés, mais aussi de construire les dossiers générateurs de financement, dont l'ingénierie de formation.

Nous sommes à la croisée des chemins. Et si le domaine fédéral se porte bien, Jacob Legros souhaite que son projet soit un tremplin pour l'avenir des structures équestres, des professionnels et des cavaliers pratiquants. L'écoute de la ministre était encourageante et il a pu préciser son ambition de travailler au plus près des besoins du terrain, et de faire de la Fédération Française d'Equitation une instance utile et structurante, performante et ambitieuse. Une Fédération rassembleuse et bienveillante.

Ensemble, ils ont abordé également la question de la TVA dont le taux à 5,5% doit impérativement être rétabli pour assurer la bonne santé des clubs, des dirigeants, des professionnels comme pour une bonne qualité de la pratique de l'équitation.



Un nouveau C.A.P. pour l'équitation

Collectif Alternative & Progrès

Ils ont également évoqué la formation et la vision de Jacob Legros pour l'accès à l'emploi, de la nécessité de développer des compétences et d'élargir le champ de ces dernières pour chacun de nos professionnels. La richesse des disciplines équestres, du loisir au sport de haut niveau, de l'évasion comme de l'apprentissage du langage des chevaux et des poneys ; la qualité de l'équitation française dont la renommée est mondiale doivent être promus et plébiscités dans les formations et l'enseignement.

Pour clôturer l'entretien, Madame Roxana Maracineanu a fait part des projets en préparation avec le ministre de l'Éducation Nationale, Monsieur Jean Michel Blanquer. Ces projets incluent et impliquent l'équitation en milieu scolaire pour enrichir les disciplines sportives en support des programmes scolaires. Il a pu insister sur la richesse du monde du cheval dans les domaines historiques, géographiques, environnementaux comme à la relation avec la nature. Second projet, celui de l'option sport passant à 8 heures hebdomadaires pour la pratique du sport présenté au BAC. Les travaux avec le ministère permettront d'y inclure l'équitation. Enfin, Madame Roxana Maracineanu a terminé sa présentation en évoquant le Bac Pro Sport mention « Equitation » qui devrait être présent en plus du BAC Pro Agricole. Les membres d'équipe du C.A.P. que Jacob Legros anime, auront à cœur de porter ce dossier pour la partie équitation.

Jacob Legros a pu remercier la ministre de ces échanges loyaux, instructifs et efficaces au cours de cette première prise de contact qui augure de futures relations positives pour porter avec le ministère ses projets au-delà des élections.

L'équipe de communication du C.A.P.

Jacob Legros